

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-André tenue au Centre communautaire, le lundi 13 septembre 2021 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance, Mesdames Annie Desbiens et Claudia Tremblay ainsi que Messieurs Alain Chamberland, Rémi Brassard et Gilbert Tremblay.

Sous la présidence de Monsieur Gérald Duchesne, maire

La secrétaire-trésorière/directrice générale était présente

OUVERTURE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum.

2021-136

ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Annie Desbiens, appuyé par Monsieur Alain Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté.

1	Administration
1.1	Présences
1.2	Ouverture
1.3	Lecture et adoption de l'ordre du jour
1.4	Approbation du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2021
1.5	Correspondance
1.6	Rapport des représentants du conseil
1.7	Rapport général du maire
2	Finance
2.1	États comparatifs
2.2	Reconsidération de la résolution 2019-129
2.3	Factures et liste des comptes pour approbation
3	Personnel
3.1	Contrat de travail Francis de la Boissière
3.2	Bonification du service d'ingénierie – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds des Régions et Ruralité
4	Matériel, équipement, fournitures
4.1	Remplacement du système de chauffage à la Maison des Jeunes
5	Propriétés et espaces loués
5.1	Reconsidération de la résolution 2021-101
5.2	Prêt de la salle communautaire
5.3	Prêt de la salle communautaire
9	Urbanisme et mise en valeur du territoire
9.1	Dérogation mineure – Caroline Dion et Sabin Gagné
12	Période de questions
13	Levée de l'assemblée

2021-137

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Monsieur Gilbert Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les procès-verbaux de la séance du 13 septembre 2021.

2021-138

CORRESPONDANCE

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le résumé de la correspondance et des documents reçus et remis aux membres du conseil en date du 30 septembre 2021.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent.

RAPPORT GÉNÉRAL DU MAIRE

Le maire fait un rapport des divers dossiers traités à la MRC du Domaine-du-Roy et dans les comités dont il est le représentant.

2021-139 ETATS COMPARATIFS

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Monsieur Alain Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres du conseil ont pris connaissance de l'état des activités financières et qu'une copie de deux états comparatifs leur a été remise au 30 septembre 2021.

2021-140 RECONSIDÉRATION DE LA RÉOLUTION 2019-129

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-André a accordé le 5 août 2019 une aide financière de 1 000\$ au Club Quad Passion Nature pour l'aménagement d'un plancher de béton au garage situé au 22, rue Martel ;

ATTENDU QUE le Club Quad Passion Nature a adressé une demande de substitution de travaux car des modifications à la toiture serait prioritaire ;

POUR TOUS CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Gilbert Tremblay, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil accepte que l'aide financière accordée en 2019 soit transférée à des travaux prioritaires de la toiture du garage.

2021-141 FACTURES ET LISTE DES COMPTES POUR APPROBATION

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Monsieur Alain Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver :

Les factures énumérées ci-dessous ainsi que la liste des comptes pour approbation qui leur a été remise au 30 septembre 2021.

9199-1687 Québec inc.	646.74\$	19095
Les Entreprises R.S.S. Gagné inc.	2 662.54\$	19096
Eurofins Environnex	188.84\$	19097
Équipement industriel ELT	105.78\$	19098
Fonds d'information sur le territoire	5.00\$	19099
Le Relais Saint-André	218.00\$	19100
Mégaburo	162.98\$	19101
Produits BCM Ltée	5 317.23\$	19102
Quincaillerie Tremblay Laroche	44.77\$	19103
Société Canadienne des postes	423.11\$	19104
Stantec	2 184.53\$	19106
Tell-Tech	11 558.00\$	19107

Je soussignée, Maude Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par le présent certificat que la Municipalité de Saint-André dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

Maude Tremblay
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2021-142 CONTAT DE TRAVAIL FRANCIS DE LA BOISSIÈRE

ATTENDU QUE Monsieur Francis de la Boissière est à l'emploi de la municipalité de Saint-André depuis décembre 1996 ;

ATTENDU QUE les modalités fixées lors de son embauche non jamais été mises dans un contrat ;

ATTENDU QU'il serait opportun d'établir un contrat de travail entre la municipalité et l'employé ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contrat à intervenir entre les parties ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Gilbert Tremblay, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers :

- D'accepter le contrat de travail présenté et Que Monsieur Gérald Duchesne soit autorisé à signer le contrat de travail avec Monsieur Francis de la Boissière.

2021-143

BONIFICATION DU SERVICE D'INGÉNIERIE – SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS DES RÉGIONS ET RURALITÉ

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-André a adopté la résolution 2021-51 signifiant son intérêt à participer au projet de bonification du service d'ingénierie territorial et demandant à la MRC du Domaine-du-Roy de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy désirent présenter un projet d'ajout de ressources partagées en ingénierie dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gilbert Tremblay, appuyé par Madame Claudia Tremblay et résolu que le conseil municipal de Saint-André :

- s'engage à participer au projet de Bonification du service d'ingénierie et à assumer une partie des coûts ;
- autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;
- nomme la MRC du Domaine-du-Roy organisme responsable du projet.

2021-144

REPLACEMENT SYSTÈME DE CHAUFFAGE DE LA MAISON DES JEUNES

ATTENDU QUE lors de l'inspection annuelle du système de chauffage par l'entreprise Chauffage Yves Gagné, la municipalité a été avisée que le réservoir de mazout de la Maison des jeunes est désuet et doit être remplacé ;

ATTENDU QUE ce type de chauffage ne sera plus couvert par les assurances dans les prochaines années ;

ATTENDU QUE la municipalité a contacté plusieurs entreprises afin d'obtenir des soumissions pour plusieurs types de systèmes de chauffage ;

ATTENDU QUE la municipalité a le 13 septembre dernier accordé le contrat à Chauffage Yves Gagné mais qu'à ce jour nous sommes incapables de rejoindre le vendeur pour discuter avec lui d'une date d'installation ;

ATTENDU QUE nous avons demandé à Réfrigération P. Taillon inc. une soumission pour une fournaise électrique de 20 KW ainsi qu'une date d'installation ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Monsieur Alain Chamberland, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers :

- QUE la Municipalité de Saint-André accepte la soumission de la compagnie Réfrigération P. Taillon Inc. au coût de trois mille sept cent quatre-vingt-quatorze dollars (3 794 \$) plus les taxes applicables incluant le démantèlement de l'ancienne fournaise et excluant les travaux électriques.
- QUE cette résolution annule et remplace la résolution 2021-134.

RECONSIDÉRATION DE LA RÉOLUTION 2021-101

2021-145 Il est proposé par Monsieur Alain Chamberland, appuyé par Madame Annie Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers de reconsidérer la résolution 2021-101 afin d'y changer dans le dernier paragraphe la date du 6 septembre par celle du 6 novembre 2021.

PRÊT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

2021-146 Il est proposé par Monsieur Alain Chamberland, appuyé par Monsieur Rémi Brassard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de Jean-Luc Mathieu, président du Club Quad Passion Nature et de leur prêter la salle communautaire pour la tenue de l'assemblée générale annuelle le 22 octobre 2021.

Attendu que ce prêt est consenti avec les conditions suivantes :

- La signature du contrat de location
- Le ménage fait après l'assemblée

2021-147 PRÊT DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay, appuyé par Monsieur Alain Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de Madame Martine Chrétien, présidente du Relais Saint-André et de leur prêter la salle communautaire pour la tenue de l'assemblée générale annuelle le 5 novembre 2021.

Attendu que ce prêt est consenti avec les conditions suivantes :

- La signature du contrat de location
- Le ménage fait après l'assemblée

2021-148 MODIFICATION AU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

ATTENDU QUE des constructions sont en cours dans la rue Théodule-Vandal;

ATTENDU QU'il sera nécessaire de procéder à l'entretien hivernal de cette rue;

ATTENDU QU'à l'article 3.6 des documents d'appel d'offres du contrat de déneigement il est indiqué que le montant du contrat peut, dans un tel cas, être ajusté, par résolution du conseil, à la hausse selon le nombre de kilomètres ajoutés et en fonction du prix soumissionné au kilomètre ;

ATTENDU QUE la nouvelle rue est d'une longueur de 179.2 mètres et que le prix établi pour les saisons 2021-2022 et 2022-2023 est fixé à deux mille deux cent deux dollars et neuf cents (2 202.09\$) du kilomètre et à deux mille deux cent quatre-vingt-dix-sept dollars et quatorze cents (2 297.14\$) pour les deux années d'option, soit 2023-2024 et 2024-2025;

POUR TOUS CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Alain Chamberland, appuyé par Monsieur Gilbert Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier le contrat de déneigement intervenu avec la compagnie 2553-7317 Québec inc. afin d'y ajouter la nouvelle rue Théodule-Vandal pour un montant additionnel de trois cent quatre-vingt-quatorze dollars et soixante-deux cents (394.62\$) plus taxes pour les saisons hivernales 2021-2022 et 2022-2023 et un montant de quatre cent onze dollars et soixante-cinq cents (411.65\$) plus taxes pour les saisons optionnelles 2023-2024 et 2024-2025 si les années optionnelles sont accordées..

2021-149 DÉROGATION MINEURE – CAROLINE DION ET SABIN GAGNÉ

CONSIDÉRANT QUE le, le conseil municipal a adopté en 2018 un règlement relatif aux dérogations mineures (règlement 2018-08);

CONSIDÉRANT QUE Madame Caroline Dion et Monsieur Sabin Gagné sont propriétaires d'un emplacement résidentiel sis au 20, rue Théodule-Vandal, formé des lots 6 457 598 et 6 457 599 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs ont présenté une demande de dérogation mineure dans le but de permettre la construction d'un garage d'une superficie de 223,0 mètres carrés et d'une hauteur de 7,92 mètres;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a pour effet :

- De hausser la hauteur du bâtiment accessoire de 0,92 mètre en sus du maximum permis qui est de 7,0 mètres;
- De hausser la superficie des bâtiments accessoires de 63,0 mètres en sus du maximum permis qui est de 160,0 mètres carrés.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2021-009 du Comité consultatif d'urbanisme, en date du 29 septembre 2021, recommandant d'accorder la dérogation mineure telle que présentée;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est favorable avec la recommandation du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Alain Chamberland, appuyé par Madame Claudia Tremblay et il est résolu :

QUE ce conseil accorde une dérogation mineure à Madame Caroline Dion et à Monsieur Sabin Gagné pour :

- Permettre la construction d'un garage d'une superficie de 223,0 mètres carrés et d'une hauteur de 7,92 mètres.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions

2021-150

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Claudia Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 00.

Gérald Duchesne
Maire

Maude Tremblay
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je, Gérald Duchesne, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec